

principes. Les principes sont une excellente chose; nous en avons dix, qui s'appellent les dix Commandements, mais, dans la pratique, ils ne donnent pas toujours les résultats attendus.

Ce que je cherchais, c'était une foule de détails. Un officier à qui j'avais demandé: "Puis-je voir certaines choses?" m'a répondu: "Je regrette, mais vous devrez demander à un autre; vous êtes présentement en excursion accompagnée." Alors je me suis adressé à un autre officier qui occupe un poste plus important au dépôt. Je lui ai demandé: "Est-ce que je peux me détacher du groupe et visiter par moi-même?" Il m'a fait la réponse suivante: "Vous verrez, je crois, tout ce que nous pouvons vous montrer, à vous et au Comité."

Et tout ce qu'il nous a été donné d'observer ce sont des principes, mais moi, ce qui m'intéressait, c'était de voir comment ces principes sont appliqués, comment les livres sont tenus, comment les stocks correspondent aux inscriptions dans les registres qu'on y tient; voilà les détails qui m'intéressaient. Je suis absolument sûr qu'aucun d'entre nous n'a pu se rendre compte de tous ces détails pendant la courte visite que nous avons faite hier, mais je suis revenu avec l'impression que nous n'avons vu que ce qu'on a bien voulu nous montrer. Je suis peut-être trop exigeant, mais je voudrais voir autre chose que cela.

Le président prend ensuite la parole:

Le président: Eh bien, monsieur Stewart, le jour qui vous conviendra, je verrai à ce qu'on vous montre tout ce que vous tenez à voir.

M. Stewart: Ce que je demandais était des plus simples.

Le président: Vous n'avez qu'à mentionner le jour qui vous conviendra et le nécessaire sera fait pour vous permettre de vous y rendre et de demander ce que vous voulez voir.

Les dispositions nécessaires ont été prises. A la page 5 du fascicule n° 12 on trouve le passage suivant. J'ajoute que le représentant de Greenwood (M. Macdonnell) jouait un rôle très actif au nom du parti conservateur.

M. Macdonnell: Puis-je vous interrompre pour faire une simple remarque, monsieur le président? Serait-il juste d'ajouter qu'en admettant, comme vous dites, que le rapport en question a été adopté à l'unanimité, nous étions d'avis que chaque membre du Comité ici présent pourraient faire des arrangements spéciaux pour mener une enquête plus approfondie s'il le désirait.

Le président: J'ai parlé en ce sens à la dernière réunion, monsieur Macdonnell; j'ai dit que si quelqu'un voulait prendre de telles dispositions, nous lui en donnerions les moyens.

Cela nous reporte à la page 5 du fascicule 13 des procès-verbaux du comité. Je signale que l'honorable représentant de Winnipeg-Nord s'est donné la peine de faire une enquête personnelle; que la même occasion a été offerte par le président du comité aux représentants du parti conservateur mais qu'ils n'en ont pas profité, ayant jugé à propos de s'en abstenir. A ce moment, le représentant de Winnipeg-Nord adressait la parole et l'honorable représentant de Nanaïmo était absent. A la vérité, cela se passait le 3 juin et quelqu'un avait été chargé de remplacer au comité l'honorable représentant de Nanaïmo. Sauf erreur,

il y avait alors des élections provinciales en Colombie-Britannique. Le représentant de Winnipeg-Nord a dit:

Il y a une semaine, monsieur le président, j'ai dit que je n'étais pas satisfait de la tournée d'inspection qui avait été organisée, parce qu'il y avait certaines choses que je voulais voir et que je n'avais pas vues. J'ai déclaré au Comité que je voulais agir librement et de ma propre initiative et c'est ainsi que M. Armstrong a fait en sorte que je puisse visiter le dépôt vendredi. Je suis allé là-bas avec lui et M. Kidd. Je tiens à remercier dès maintenant M. Armstrong, le colonel Dennie, le major Suttie, le lieutenant-colonel Holliday et M. Pitt de l'aide qu'ils m'ont donnée. Nous avons pris une réquisition au hasard et nous l'avons suivie jusqu'à la distribution des approvisionnements qu'elle réclamait. J'ai vu en détail ce que j'aurais voulu voir la première fois et je suis convaincu que le système qui est en vogue au dépôt est aussi bon que l'ingéniosité humaine puisse le faire. Certes, il faut comprendre que les faiblesses humaines désorganisent n'importe quel système, mais les différents contrôles qu'on exerce sur les individus devraient être suffisants pour empêcher les pertes. Pour avoir une sûreté intégrale il faudrait dépenser des sommes énormes qui dépasseraient, je crois, les pertes qu'on subit. Je suis satisfait du résultat de ma visite et la seule remarque que je désire faire c'est que la prochaine fois que nous aurons un témoin comme M. Armstrong devant le comité pour traiter un sujet comme celui dont il a été question, on épargnera du temps en allant voir les choses nous-mêmes avant de les discuter.

Ce n'est pas un partisan du Gouvernement qui parle. L'honorable député de Nanaïmo, dans un récent discours, a dit certaines choses contre lesquelles il faut tout de même que quelqu'un s'élève. Je me suis attribué ce rôle. L'an dernier le comité s'est réuni aux mois d'avril, de mai et de juin. La première arrestation antérieure aux événements de Petawawa s'est produite le 13 mai, si je ne m'abuse. L'honorable député de Nanaïmo ne s'est montré ni juste, ni précis en disant, ainsi qu'en fait foi la page 1031 du hansard du 13 janvier 1953:

On a répondu à cela par un refus en disant qu'il ne fallait pas que nous nous occupions de la question du camp de Petawawa parce que la Commission Currie menait alors son enquête.

C'est tout ce que le député de Nanaïmo a dit sur ce sujet. Son propre chef, dont il a cité la lettre en l'approuvant, avait écrit, comme on le voit à la même page du hansard:

Les députés de l'opposition ayant siégé au sein du comité se sont sérieusement efforcés au printemps dernier d'étudier la situation régnant à Petawawa. On leur en refusa toute occasion, sous prétexte que la chose pourrait gêner le procès intenté à ceux qui étaient déjà inculpés de vol; on alléguait en outre que M. Currie avait été désigné pour mener une enquête au sujet de la situation.

J'ai assisté à presque toutes les réunions du comité; sauf erreur, tous étaient d'accord pour estimer que l'affaire de Petawawa était dans le domaine judiciaire. Il se peut que